



Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense

VINCENNES

108 Rue de Fontenay
94300 Vincennes - Tél. 01 43 28 29 90

AUTORISATION PARENTALE SAISON 20..... / 20.....

AUTORISATION

Je soussigné(e)
père / mère (*), autorise mon fils / ma fille (*) (nom et prénom)

né(e) le à

à participer aux activités organisée par **l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense** (stages, entraînements, tournois) pendant la durée de la saison sportive 2020 / 2021.

CLUB Tél N° licence

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Mon fils / ma fille (*) est du groupe sanguin

Présente des allergies à

Restrictions alimentaires

N° de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché

Personne à prévenir en cas d'urgence

Téléphone

DECHARGE DE RESPONSABILITES

J'autorise les responsables de l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense à prendre toutes les dispositions qu'ils jugeront nécessaires pour une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale et j'autorise mon enfant à quitter l'hôpital ou la clinique en présence d'un responsable de l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense.

Je décharge l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense de toute responsabilité de transfert/déplacement de :

mon fils / ma fille (*) : de mon domicile au lieu de stage, entraînement, tournoi ou déplacement organisé par le Comité de Paris de Judo, et en cas de sortie non autorisée de mon enfant de l'établissement où se déroule le stage (entraînements, compétitions et hébergement).

Lors des manifestations organisées par l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéo dans le cadre de l'ensemble des activités et ce pendant toute la durée de la saison sportive. J'autorise l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense à utiliser et diffuser ces images, sur tous les supports de communication audiovisuels quels qu'ils soient et notamment site l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense, lettre d'information, journaux sportifs, revue fédérale. Cette autorisation est consentie pour la promotion l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense à titre gratuit pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Fait à le

Signature du responsable légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »

(*) rayer les mentions inutiles

Art 27 de la loi 78.17 du 6.01.78 dite loi « informatique et liberté ». Les informations contenues dans ce formulaire nous sont nécessaires et peuvent être utilisées uniquement dans le cadre de notre activité en fonction de nos besoins. Un droit d'accès et de rectification vous est accordé en vous adressant à l'Ecole Française de Jujitsu et Self-Défense.